

**Vous souhaitez concilier votre activité avec les enjeux sociaux et environnementaux et ne savez pas par où commencer ?**  
**Vous souhaitez renforcer votre démarche de transitions dans votre organisation ?**

**Candidatez** pour bénéficier de 18 mois d'accompagnement à la démarche low-tech et à la coopération, sur le territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération !

Pour intégrer des solutions organisationnelles et techniques, **utiles**, **accessibles** et **durables**.

Candidatures sur [bit.ly/XPlowtech](https://bit.ly/XPlowtech)  
avant le **16 mai 2022 à midi**

### Une question ?

Contactez Julie et Clément  
du Low-tech Lab :  
[solutions@lowtechlab.org](mailto:solutions@lowtechlab.org)  
07 86 81 73 42



### Temps d'information

A votre disposition  
le Jeudi 21 avril  
entre  
16h00 et 18h00

au **Pôle nautique**  
de Concarneau

# Appel à candidatures

## Les solutions low-tech au service de la sobriété territoriale

### Une expérimentation sur le territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération

Le projet, soutenu par l'ADEME, la Région Bretagne et Concarneau Cornouaille Agglomération, vise à accompagner 20 organisations publiques et privées (entreprises, associations, collectivités, ...) dans leur transition low-tech pour favoriser la sobriété et la résilience du territoire. L'objectif est d'expérimenter de nouveaux fonctionnements d'organisations et de développement des low-tech à l'échelle d'un territoire.

L'accompagnement est réalisé par l'association Low-tech Lab et un bureau d'étude spécialisé dans la coopération et l'intelligence collective. Le financement de l'accompagnement n'est pas à la charge des candidats.

### Les thématiques abordées

Les thématiques sont le bâtiment et l'hébergement, la mobilité et la logistique, les déchets et leur valorisation, l'agriculture, l'alimentation et la restauration.

Découvrez des solutions concrètes mises en oeuvre par des organisations inspirantes en suivant les *Enquêtes du Low-tech Lab*.

### Les étapes du projet

- Projet de juin 2022 à décembre 2023 (Atelier de lancement le jeudi 16 juin 2022 pour les candidats sélectionnés - Réservez la date !)
- Nomination d'un·e responsable projet au sein de l'organisation qui participera à l'ensemble des temps d'accompagnement collectifs et spécifiques à votre organisation
- 7 ateliers collectifs au long du projet
- Le projet prendra en moyenne 1 à 1,5 jours par mois pendant 18 mois
- Un état de lieux avec une évaluation des consommations
- Réflexion collective sur comment réduire ces impacts
- Mise en oeuvre de solutions techniques et organisationnelles
- Evaluation des solutions mises en oeuvre pour les organisations et le territoire
- Porte-ouverte en fin de projet et diffusion

### Et la low-tech, qu'est ce que c'est ?

La low-tech qualifie des objets, des systèmes, des techniques, des services, des savoir-faire, des pratiques qui intègrent la technique selon trois grands principes :

**Utile** : la low-tech répond à des besoins essentiels à l'individu ou au collectif. Elle contribue à rendre possible des modes de vie, de production et de consommation sains et pertinents pour tous, dans les domaines de l'énergie, l'alimentation, l'eau, les déchets, les matériaux, l'habitat, les transports, l'hygiène ou la santé.

**Accessible** : la low-tech doit être appropriable par le plus grand nombre de personne. Elle doit donc pouvoir être fabriquée et/ou réparée localement. Elle favorise ainsi une plus grande autonomie des territoires.

**Durable** : Éco-conçue, résiliente, robuste, la démarche low-tech invite à réfléchir et optimiser les impacts tant écologiques que sociaux ou sociétaux liés au recours à la technique et ce, à toutes les étapes de son cycle de vie (de la conception, production, usage, fin de vie), même si cela implique parfois, de recourir à moins de technique, et plus de partage ou de collaboration.

**Une démarche positive et active de transitions par et pour les organisations du territoire**